

Il n'y a pas de fumée sans feu !

Soyons vigilants...

Il faudra peut-être descendre dans la rue ?

TAXE NOUVELLE POUR LES PROPRIÉTAIRES ...

« LE CONTOUR DE NOUVELLES TAXES SUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES SE PRÉCISE ».

Elles pourraient être mises en place en 2016.

Ça y est Hollande (grâce à Jean-Marc Ayrault ex 1^{er} ministre) a décidé d'explorer la possibilité d'instaurer les nouvelles taxes sur la résidence principale des Français, lorsque le propriétaire a remboursé son emprunt et qu'il occupe son propre logement. Hollande souhaite ainsi soumettre les «**revenus fictifs**» (absence de loyer pour les millions de propriétaires «actifs ou retraités» ayant remboursé leurs emprunts) **à l'impôt sur le revenu.**

En effet, occuper un logement dont on est propriétaire (sa résidence principale) rapporte pour chaque ménage un revenu fictif (le loyer que l'on ne paye pas) !!!

Et de même que les intérêts des placements, ces loyers fictifs devraient être imposés sur le revenu, après déductions des intérêts d'emprunt, selon Hollande en 2015.

Cette nouvelle taxe sur les propriétaires après le remboursement de leur emprunt rapporterait 5,5 milliards d'euros par an.

Les propriétaires vont donc bientôt devoir verser un loyer à l'Etat après le remboursement de leurs emprunts ?

EXEMPLE :

VALEUR LOCATIVE DE MA MAISON/ 1000 EUROS

VALEUR INSCRITE SUR VOTRE TAXE D'HABITATION.

LOYER FICTIF / 1000 € X 12 : 12000 euros

TAXATION SUPPLÉMENTAIRE / 12000 X 30,5% (15% IRPP plus 15,5 prélèvements sociaux revenus fictifs du patrimoine) : 3630 euros divisé par 12 = 302,50 € d'impôts mensuel complémentaires !

La France avance à grands pas, car les cas sociaux, qui constituent le fonds de commerce des socialistes, ne payent pas le loyer du logement qu'ils occupent et qui plus est qui ne leur appartient pas, et celui qui est propriétaire devra payer pour ce qui lui appartient.

FAITES CIRCULER CETTE INFORMATION CAR CE N'EST MALHEUREUSEMENT PAS UN HOAX.

LE FIGARO :

> http://immobilier.lefigaro.fr/article/les-proprietaires-occupants-pourraient-payer-une-taxe_ea04f0be-1b7f-11e3-b9e3-4cc5ae861f70/

L'EXPRESS :

> http://votreargent.lexpress.fr/impots/fiscalite-les-proprietaires-occupant-leur-residence-principale-bien-tot-taxes_1580082.html

La TRIBUNE :

> <http://www.latribune.fr/opinions/tribunes/20130918trib000785790/imposition-des-loyers-fictifs-mais-ou-va-t-on-.html>

Le POINT :

> http://www.lepoint.fr/economie/proprietaires-pourquoi-il-faut-vous-faire-payer-un-loyer-11-09-2013-1723331_28.php